

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Dissolution de la régie de recettes de la médiathèque

Dans la mesure où la gestion de la médiathèque est devenue intercommunale fin 2009, le Conseil municipal décide de dissoudre la régie communale de la médiathèque.

Modification de la régie des gîtes du Pont Roulland

Ayant décidé de rompre l'engagement avec Manche Tourisme pour la gestion des réservations des gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de créer une sous-régie pour multiplier les possibilités de réservation.

Rapport sur l'eau

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2010 sur l'eau présenté par le syndicat d'eau de Brécey. Le rendement du réseau, c'est-à-dire le rapport entre les volumes produits et les volumes consommés, est de 60,40 % à Brécey. Cela signifie que les fuites du réseau représentent 39,60 % de l'eau produite.

Monsieur le Maire précise que ce rendement est lié à la longueur du réseau et que le syndicat d'eau fait des efforts de renouvellement de conduites d'eau potable pour l'améliorer.

Complément hors réunion : le rendement moyen des réseaux d'eau potable est de 72% en France métropolitaine. Il varie fortement en fonction de la longueur du réseau : très faible pour les communes de moins de 400 habitants, il dépasse 80% en moyenne pour les villes de plus de 20000 habitants.

Si un réseau rural alimentant peu d'abonnés peut se satisfaire d'un rendement de 55%, un indice de 80% pour un réseau urbain desservant une population dense peut être considéré comme mauvais.

Cession de locaux à l'EURL Lepourcelet

Le Conseil Municipal décide de céder à l'EURL Lepourcelet au prix de 75 000 €, le rez-de-chaussée du bâtiment communal cadastré AC 172 (ancienne bibliothèque rue du Val de Sée) ainsi qu'un local annexe sis au nord ouest de la parcelle.

Parcelle bâtie cadastrée AB 281

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 281 en indivision avec la communauté de communes. Cette parcelle de 396 m² comprend une maison d'habitation bordant la rue Leberriays et un terrain voisin de la crèche intercommunale.

Terrain pour la nouvelle station d'épuration des eaux usées

La communauté de communes va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Brécey mais celle-ci ne peut pas être envisagée à l'endroit de l'ancienne station car la zone est

inondable. Le maître d'œuvre de l'opération a déterminé un seul site adapté et une proposition a été faite au propriétaire.

Si l'accord amiable échoue, le projet étant d'intérêt public et imposé par différentes administrations, le Conseil Municipal prévoit la saisine du Préfet en vue d'une expropriation pour utilité publique.

Travaux d'assainissement à Brécey : information des riverains

La communauté de communes lancera prochainement un chantier de mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue Leberriays, rue des Pèlerins et rue des Lavandières. Cette mise en séparatif est impérative pour que la future station d'épuration fonctionne bien. Une information des riverains et notamment des commerçants concernés par ces travaux est prévue prochainement.

Effectifs scolaires

L'école primaire accueille 161 enfants en cette rentrée et quelques arrivées sont prévues à très court terme. M. Robert précise que le seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe avait été fixé à 156 par l'Inspection Académique et qu'une salle de classe a été préparée par le personnel communal. Les élus, enseignants et parents attendent la confirmation de création de cette 7^{ème} classe.

Complément hors réunion : la 7^{ème} classe est créée.

En maternelle, les effectifs sont de 91 enfants à la rentrée. Quelques arrivées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de janvier 2012.

Abords école maternelle

M. Poulain présente l'esquisse d'un projet d'aménagement des abords de l'école maternelle entre la rue des écoles et le stade suite aux travaux préparatoires réalisés en juillet. Le Conseil Municipal approuve la création d'un espace de stationnement d'une vingtaine de places et d'un cheminement piétonnier sécurisé par une lisse en bois.

Monsieur le Maire précise que la circulation automobile est à sens unique de la rue des écoles vers le stade.

La séance est levée à 23 H.